

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
 Commune d'Agglomération
 Béthune-Bruay
 Artois Lys Romane

Commune de Festubert

Plan de zonage

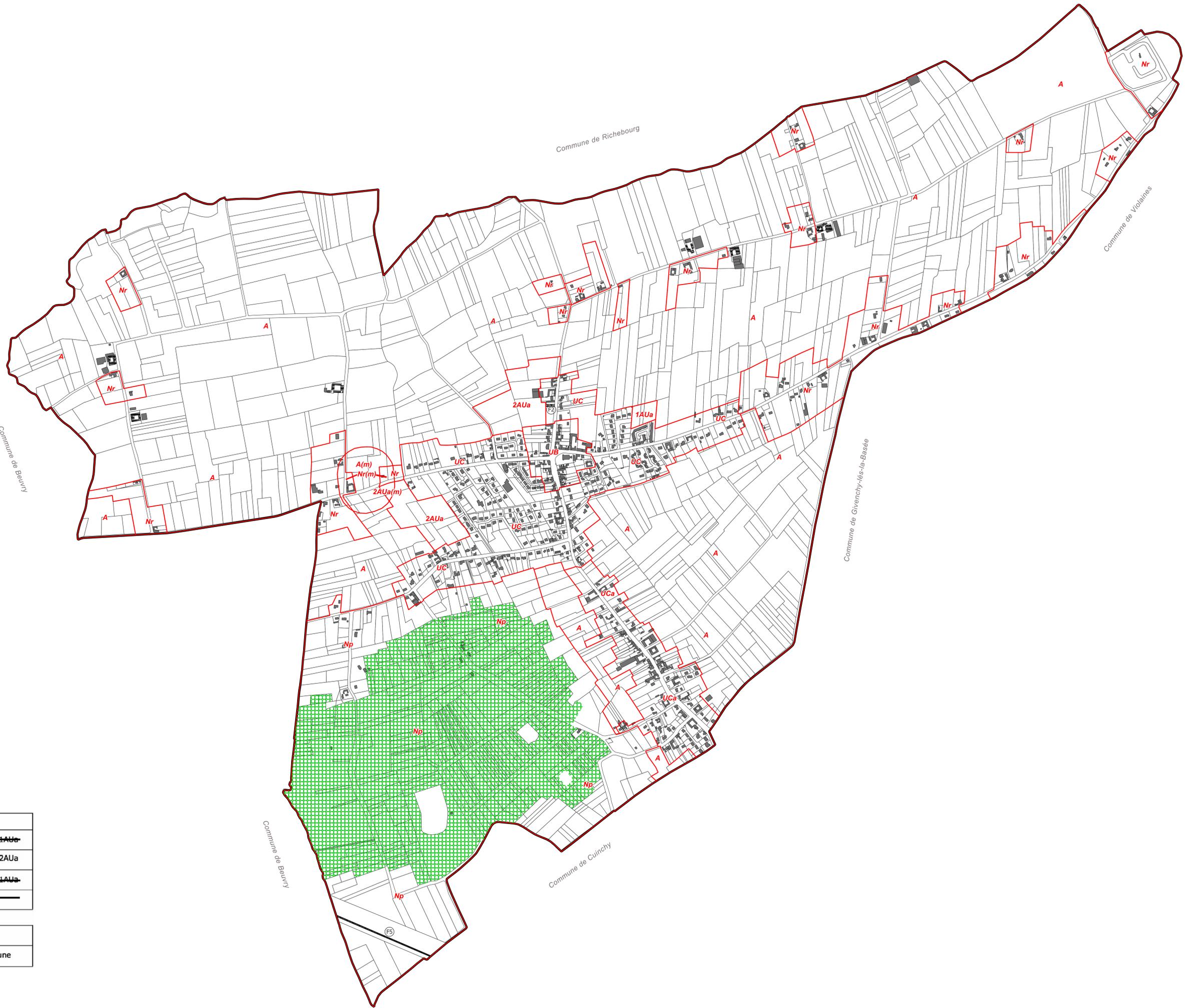
Vu pour être annexé à la délibération en date du 27 septembre 2022

PLU arrêté le : 12 juillet 2005	PLU approuvé le : 29 juin 2006
------------------------------------	-----------------------------------

N
 0 250 500 m

Réalisation CA de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane - Pôle SIG - Mars 2022
 Source CABBALR / Direction de l'Urbanisme
 Carte éditée le 02/03/2022

Echelle (format A0) :
 1 : 5 000

- Légende**
- Limite de zonage
 - Bâtiment repéré dans le cadre de l'article L151-42 du Code de l'Urbanisme
 - Emplacement réservé
 - Espace boisé classé

EMPLACEMENT RESERVE AU BENEFICE DE LA COMMUNE	
F1	Pour la création de voirie de désenclavement de la zone 1AUa
F2	Pour la création de voirie de désenclavement de la zone 2AUa
F3	Pour la création de voirie de désenclavement de la zone 1AUa
F4	Pour l'extension du cimetière

EMPLACEMENT RESERVE AU BENEFICE DE RFF	
F5	Pour le doublement de la voie ferrée Don-Sainghin/Béthune